

Le budget primitif (BP) 2018 en quelques lignes

Réuni vendredi 6 avril, le conseil municipal a validé le budget 2018 proposé par monsieur le maire.

BP équilibré en dépenses et en recettes: 426 173,42					
	2017 sur 2018	pour mémoire, 2016 sur 2017	pour mémoire, 2015 sur 2016	pour mémoire, 2014 sur 2015	pour mémoire, 2013 (mandat précéd.) sur 2014
Excédent de fonctionnement réporté (arrondi)	240 892	180 753	96 548	29000	2000

Les subventions accordées par la commune:		
	BP 2018	pour mémoire, budget 2017
Asso et org. Publics :		
Comité des fêtes	8 000,00	8 000,00
Assocop (parents d'élèves)	200,00	0,00
Coop scolaire La Boisselle	1 600,00	600,00
Asso droit privé:		
Asso Marathon Pays du Coquelicot	200,00	200,00
Asso Les Enfants de Guinée	200,00	0,00
Asso Papillons Blancs	250,00	250,00
Asso des Amis de l'Ilot	200,00	0,00

Les recettes de fonctionnement	Prévisions 2018	pour mémoire, prévisions 2017	pour mémoire, réalisé 2017
Impôts et taxes	96 126,00	79 728,00	133 162,00

Dotations	71 765,00	79 694,00	105 398,00
Revenus des immeubles (loyers logements communaux)	9 000,00	9 000,00	10 447,00

NB: par sécurité, le budget primitif se base sur des prévisions minimales afin d'éliminer de manière certaine tout risque financier (d'où l'écart entre prévisions et réalisations)

Augmentation des impôts locaux

Cette année encore (et ce, depuis plus de 40 ans,) les taux d'imposition ne connaîtront pas d'augmentation.

Gestion analytique

Depuis 2014, chaque poste de dépense fait l'objet d'un **réexamen régulier des contrats**, se traduisant parfois par des **changements de prestataires ou fournisseurs** (ex: orange, assureurs, laverie, fournisseurs d'équipement, etc) afin de **réduire le plus fortement possible les dépenses et accroître d'année en année la capacité d'autofinancement de la commune.** **Cette pratique sera encore accentuée cette année.**